

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 FEVRIER 2017**

Président : B. JACQUEMARD

Secrétaire de séance : E. GUYOT

Etaient présents : B. JACQUEMARD, M. BOULAY, M. GIRARD, E. GUYOT, E. MIGNON, A. MAZINGUE-DESAILLY, C. MONIS-ARRAIOL, R. PESCHEUX, A. PINCHEMAILLE, J. VILLALON, B. VIOLETTE, E. WERFELI.

Absents excusés :

E. HUOT-MARCHAND pouvoir à B. JACQUEMARD

B. LLORET pouvoir à R. PESCHEUX

P. BOULET pouvoir à C. MONIS-ARRAIOL

La séance est ouverte à 20 H 55.

Le compte rendu du précédent Conseil est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de rajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Installation d'un nouveau conseiller municipal suite à la démission de Mme A. MARIAUD,
- Demande de subvention auprès du Fonds National de Prévention de la CNRACL

ADOPTE à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

PREND ACTE de la démission de Mme A. MARIAUD,

PREND ACTE de l'installation de Monsieur Emmanuel MIGNON en qualité de conseiller au sein du Conseil Municipal,

AUTORISE Monsieur le Maire à engager des dépenses anticipées sur le budget,

DECIDE de supprimer les postes suivants :

- Rédacteur Principal de 1^{ère} classe
- Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe

DECIDE de fixer le taux horaire des agents vacataires chargés de la surveillance cantine,

APPROUVE la modification des statuts du SIAHVY,

APPROUVE la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Limours,

LE CONSEIL MUNICIPAL, 14 voix POUR, 1 ABSENTION,

S'OPPOSE au transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes du Pays de Limours.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

APPROUVE le projet de lutte contre les déchets sauvages,

SOLLICITE une subvention auprès du Fonds National de Prévention de la CNRACL

QUESTIONS DIVERSES

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 H 25.

En Mairie, le 24 février 2017

Le Maire,
Bernard JACQUEMARD

